

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1243 Décisions concernant les Ministères

n° 1243

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 novembre 1960

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1960

Date du numéro

31 décembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Madame Hanhart Suzanne, maîtresse de couture auxiliaire à l'Ecole de Filles de Djibouti, sera chargée de la section d'enseignement ménager à compter du 1^{er} octobre 1960. Elle percevra à ce titre une indemnité forfaitaire mensuelle de trois mille francs. La dépense sera imputée sur les crédits prévus pour l'Enseignement technique, chapitre 10, article 1er, paragraphe 83.